



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – contact@spmfr.fr

Web : www.apiservices.biz/fr/spmf <https://www.spmf.fr>

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

23 février 2022

INVITATION

Journées d'information et d'échange filière

Mercredi 16, Jeudi 17 et vendredi 18 mars 2022 à DONNEVILLE 31450

Bonjour,

Les conditions sanitaires empêchent toujours un grand nombre de structures, le SPMF comme tant d'autres, d'avoir une activité normale.

Il n'a pas été possible d'organiser notre assemblée générale aux dates normales compatibles avec l'activité professionnelle de l'apiculture. Il est évident que, au mois de mars, une assemblée générale d'apiculteurs professionnels est impossible à tenir. La plupart d'entre nous sont déjà dans les ruchers.

Or, les difficultés s'aggravent. Même si nous risquons de rassembler presque autant d'invités que d'adhérents, nous débattons de sujets cruciaux pour l'avenir de la filière. Il est donc indispensable d'organiser une rencontre. Venez nombreux au :

RESTAURANT- MOTEL L'ENCLOS 20 RD 813. 31450 DONNEVILLE

Selon le programme provisoire suivant

Mercredi 16 mars à partir de 14h

- Cette demi-journée sera consacrée aux problèmes d'analyses :
 - Les techniques RMN, C13, Oligosaccharides
 - Faux positifs et faux négatifs sur les miels de lavande et les autres,
 - Difficultés d'interprétations des analyses monoflorales

Plusieurs laboratoires, français ou étrangers sont invités, avec une partie en visioconférence.

Jeudi 17 mars toute la journée

- En prolongement de la veille, nous débiterons par les informations économiques
 - L'évolution du marché après l'explosion des prix à l'international,
 - La procédure anti-dumping promulguée aux USA et ses conséquences,
 - L'effondrement de la production française en 2021 et ses conséquences sur l'approvisionnement des conditionneurs,
- Informations sur le processus d'élaboration d'une norme ISO miel mondiale demandée par la Chine : enjeux, conséquences, état des lieux.
- L'évolution de la structuration depuis la création de l'interprofession,
- Informations sur la loi EGALIM : Négociations, Contractualisation,
 - Faut-il que des structures techniques ou économiques se chargent de l'évaluation des coûts de production. Est-ce obligatoire ou facultatif ?
- Menaces sur le miel de lavande BIO,

Et bien entendu sur la situation sanitaire en ce début d'année 2022 :

- Quid des mortalités liées à Varroa ?
- Y a-t-il des résistances aux médicaments homologués actuels ?
- Y a-t-il besoin de nouvelles homologations ?
- Où en est-on de l'évolution de la réglementation phyto sanitaire (plan pollinisateur) et des processus d'homologation

Vendredi 18 mars de 8h à 13h.

Poursuite des discussions sur les sujets qui n'auront pas été épuisés.

Bien entendu, tous les acteurs économiques, techniques ou scientifiques concernés par nos métiers sont invités (interprofessions, instituts techniques, agences scientifiques, syndicats d'amont ou d'aval, ministères, FranceAgriMer etc.).

D'autres sujets éventuellement oubliés seront ajoutés s'ils nous sont proposés.

Pour intervenir en tribune ou pour toute information syndicale, s'adresser auprès du président : jschiro@miel-de-france.com Ou du vice-président : jeanlouislautard@gmail.com

Il est indispensable de réserver **au plus vite** selon les tarifs suivants :

| | |
|---|----------------|
| Séjour complet du mercredi 16 mars 14h au vendredi 18 mars 12h comprenant 2 nuits d'hôtel avec petit déjeuner en chambre single, diner et déjeuner en salle de réunion du 17 mars. Pour ceux qui dormiront à 2, le tarif sera majoré de 10 €/ nuit soit 380.00€ | 360.00€ |
| Repas du mercredi soir 16 mars | 40.00€ |
| Nuit et petit déjeuner du 16 au 17 (+ 10€ chambre double) | 100.00€ |
| Journée du jeudi 17 mars, participation aux frais et déjeuner buffet, par personne | 80.00€ |
| Repas du jeudi 17 mars au soir | 40.00€ |
| Nuit et petit déjeuner du 17 au 18 (+ 10€ chambre double) | 100.00€ |

Merci de noter que les repas éventuels du mercredi midi, vendredi midi, et consommations diverses pendant le séjour devront être réglés personnellement par chacun.

Vous pouvez régler **de préférence** par virement internet (RIB en PJ ci-dessous) ou très exceptionnellement sur place par chèque,

Joindre impérativement, les informations du tableau ci-dessus par mail aux adresses suivantes administration@spmf.fr secretariat@spmf.fr

Nouvelle adresse postale.

Secrétariat du SPMF – 4 Cami de Pau – 64350 MASPIE – LALONCQUERE - JUILLACQ

L'accès en salle de réunion ne sera pas autorisé à ceux qui ne se seront pas inscrits à l'avance et qui n'auront pas réglé les 80,00€ de la journée.

Il est impératif de s'inscrire immédiatement. Au plus tard jusqu'au mardi 8 mars par mail.

Cordialement : SPMF. Mardi 22 février 2022.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

| | Banque | Guichet | Numéro de compte | Clé |
|-------------------------|--|----------------|-------------------------|------------------------|
| RIB FRANCE | 16906 | 01017 | 87020100298 | 83 |
| IBAN ETRANGER | FR76 1690 6010 1787 0201 0029 883 | | | BIC AGRIFRPP869 |
| Domiciliation | Nom et adresse du titulaire | | | |
| SEMEAC (01017) | SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS CHEMIN DE LA CAILLAOUERE 32003 AUCH CEDEX | | | |
| Tél : 0562530908 | | | | |